

ANSES

Appel à Projet de Recherche du PNR EST : Environnement - Santé - Travail

L'appel à projets 2020 porte sur l'évaluation et l'analyse des risques environnementaux pour la santé humaine, en population générale ou au travail. Il soutiendra également des projets relatifs aux risques pour les écosystèmes et à la qualité des milieux. Il est ciblé sur des questions à la recherche.

L'APR et les questions posées à la recherche

Le texte de l'APR présente le champ de l'appel, les conditions que doivent remplir les projets et la liste de questions à la recherche identifiées comme prioritaires pour les utilisateurs potentiels de ces recherches. Ces questions représentent les sujets que cet APR vise à documenter.

Attention : certaines questions sont mises en avant car revêtent une importance particulière pour le comité d'orientation ou correspondent à des priorités des financeurs de l'appel à projets. Elles sont indiquées en rouge.

Champ de l'Appel à projets

Le programme porte sur l'évaluation et l'analyse aussi bien des risques environnementaux pour la santé humaine, en population générale ou au travail, que des risques pour les écosystèmes ou relatifs à la qualité des milieux. Il encourage les chercheurs à inclure dans la même démarche des concepts, méthodes ou outils provenant de différentes disciplines : sciences biologiques et de la santé (génétique, biologie cellulaire et moléculaire, physiologie, immunologie, épidémiologie, neurosciences,...), sciences physiques et chimiques (biochimie, sciences des matériaux, agrochimie, biophysique, chimie industrielle, microchimie, physico-chimie de l'atmosphère,...), sciences pour l'ingénieur (notamment en ce qui concerne les rayonnements, le bruit, des dispositifs de mesure,..), sciences de l'environnement (écologie, géosciences, écotoxicologie,...), toxicologie, microbiologie, sciences humaines et sociales (ergonomie, sociologie, économie, démographie, analyse des politiques publiques, droit, géographie de la santé, urbanisme,...).

Les phénomènes sociaux liés à la santé, que ce soit dans l'environnement professionnel (organisation du travail) ou dans l'environnement général, constituent aussi un volet important du programme Environnement-Santé-Travail. L'appel à projets encourage vivement les propositions articulant une approche biologique et/ou sanitaire et/ou environnementale avec une approche socio-économique, géographique, urbanistique ou s'appuyant sur les sciences politiques.

Le champ de l'APR couvre une vaste gamme de risques, depuis les risques émergents jusqu'aux risques connus, en passant par les risques complexes qui soulèvent encore des controverses scientifiques. Les thématiques couvertes par l'APR 2020 sont listées en annexe 2. À chacune d'entre elles, est associée une liste de questions à la recherche pour les utilisateurs potentiels de ces recherches à l'occasion de travaux d'évaluation des risques ou de l'élaboration de mesures de gestion des risques.

Modalités de soumission des dossiers

Les lettres d'intention et les dossiers complets devront impérativement être soumis via la Plateforme Recherche et Veille : <http://recherche.anses.fr>

Calendrier prévisionnel de l'appel :

20 décembre 2019 à midi : Date limite de dépôt des lettres d'intention

Février 2020 : Transmission des résultats de la sélection sur lettre d'intention aux porteurs

26 mars 2020 à midi : Date limite du dépôt des dossiers complets

Fin septembre 2020 : Annonce des résultats de la sélection finale



8 novembre 2019

20 décembre 2019

Pour en savoir plus

[+ Le site de l'ANSES](#)

[↓ Le texte de l'APR](#)